«Interrogé sur la très probable censure par le Conseil constitutionnel de la loi sur le logement social, Jean Arthuis a indiqué que son groupe avait « saisi le Conseil constitutionnel ».»

22/10/2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

http://www.publicsenat.fr/lcp/politique/logement-social-une-censure-conseil-constitutionnel-serait-m-rit-e-estime-arthuis-3316